

■ **Jacques Klaus Sàrl**, à Neyruz (FR), CH-217-0140237-7, exécution de tous travaux de serrurerie et de constructions métalliques, etc. (FOSC du 06.09.2006, p. 6). Statuts modifiés le 29.06.2009. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. La clause sur l'apport en nature du 03.04.1995 est abrogée. Klaus Silvine n'est plus associée suite à la cession de sa part CHF 20'000.- à l'associé Klaus Jacques, dont la part de CHF 30'000.- passe à CHF 50'000. Division de la part de l'associé Klaus Jacques de CHF 50'000.- en 50 parts de CHF 1'000.-. La signature de l'associé gérant Klaus Silvine est radiée. Selon déclaration du 29.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier no 4049 du 03.08.2009 / CH-217.0.140.237-7 / 05184978